

DIRECTION RESSOURCES ET CONSEILS
DRH

DIRECTION SOLIDARITES & SANTE
SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Responsable du pôle Education

(poste relevant de la catégorie A)

Réf. : PAI/REC/FC/MR/SG

A V I S D E P O S T E **A P O U R V O I R**

Au sein du service Politique de la Ville, le(la) responsable du pôle Education aura pour mission de coordonner le volet éducatif du Contrat de Ville et de piloter ses dispositifs phares : le Programme de Réussite Educative et la Cité Educative.

Missions :

- **Piloter le PRE intercommunal :**
 - mobiliser et faire vivre le réseau partenarial sur lequel repose le PRE
 - assurer la pertinence des programmes d'actions et en permettre la réalisation
 - animer les instances de pilotage
 - assurer la gestion financière globale PRE
 - animer le travail d'évaluation du dispositif
 - encadrer les équipes, en particulier les coordinateursUne éventuelle évolution du périmètre sera à prendre en compte, impliquant une évolution de cette mission

- **Superviser la Cité Educative du Mans :**
 - piloter le dispositif au sein des quartiers prioritaires Sablons-Bords de l'Huisne et Ronceray, Glonnières, Vauguyon
 - s'assurer de sa bonne mise en coordination et du soutien aux dynamiques partenariales : gouvernance et pilotage, animation de l'équipe projet, partenariat...
 - participer au développement d'une expertise permettant la prise en compte des besoins et la définition d'orientations stratégiques adaptées
 - veiller à l'articulation de la Cité éducative avec le volet éducatif du Contrat de Ville, le Programme de Réussite Educative, les Réseaux d'Education Prioritaires (REP) ...
 - encadrer le Chef de projet Cité EducativeIl s'agira également de Participer à la Cité éducative d'Allonnes

- **Participer à la mise en œuvre de la programmation annuelle des actions du Contrat de Ville dans le domaine de l'éducation :**
 - accompagner les structures dans leur projet et leur demande de subventions
 - participer à l'instruction administrative et financière des dossiers

- suivre les actions financées afin de contribuer à leur évaluation
- mettre en réseau les acteurs locaux selon les objectifs du Contrat de ville et participer aux groupes de travail qu'elles peuvent initier
- participer au soutien des Conseils Citoyens

Une réflexion globale sur la mise en œuvre du développement social des quartiers prioritaires est en cours, impliquant une éventuelle évolution de cette mission, de son périmètre opérationnel

- Participer au suivi, à l'évaluation du Contrat de ville intercommunal : instances partenariales, articulation avec les dispositifs de droit commun, contribution à l'établissement des rapports annuels relatifs à la mise en œuvre de la Politique de la Ville, suivi de l'évolution des quartiers dans le cadre de l'Observatoire
- Veille, documentation/formations, réseaux/participation à la vie du service (au titre de membre de direction)

Profil, compétences et expériences requises :

- Formation de niveau bac + 3 minimum, domaine développement local, socio-éducatif
- Expérience significative en conduite de projets
- Connaissances des enjeux, dispositifs et outils techniques des domaines de l'éducation, de la politique de la ville ; des territoires, des populations et des institutions ; des procédures administratives et financières des collectivités
- Organisation, réactivité, autonomie
- Etre force de propositions
- Travail de coordination, en réseau, en équipe (fédérer, mobiliser)
- Qualités relationnelles et rédactionnelles (esprit d'analyse et de synthèse)
- Capacité d'encadrement et d'animation de réunion
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B

Pour tous renseignements complémentaires sur l'emploi à tenir, contacter :
Judith BOITARD, directrice du service Politique de la Ville – 02.43.47.49.32 – judith.boitard@lemans.fr.

Pour candidater, adresser CV et lettre de motivation à : **Monsieur le Président de Le Mans Métropole – DRH – CS 40010 – 72039 LE MANS Cedex 9** ou recrutement@lemans.fr.

Modalités de recrutement :

- **Statutaires** : par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou à défaut à titre contractuel
- **Rémunération et avantages** : selon situation administrative détenue
- **Évolution de carrière** : selon les règles statutaires de la Fonction Publique Territoriale pour le cadre d'emplois concerné
- **Date limite de dépôt des candidatures : 21 juin 2021**